

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-000692 / 63948240
UBS S.A., 1020 Renens VD
IPS AS FX S.A.LES LAUS.A.NNE: opérations bancaires
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H, 1 F
01.04.2014–31.03.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-000667 / 70656068
ELFIX Production S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
Production: machines de transferts
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)
- 14-000546 / 53056696
LEM Switzerland S.A., 1228 Plan-les-Ouates
Ateliers de production: bobinage, PV, GV, LTS, AUTO
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H, 21 F
01.04.2014–31.03.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-000678 / 52135414
G. et F. Châtelain S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
Usinage – Nexus, Terminaison TGS, Usinage Céramique – presses à injecter
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H
01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)
- 14-000661 / 52119538
Bell Suisse S.A., 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
Secteur: nettoyage / désinfection des caisses de transport pour les produits carnés
(2938000 Transports internes, 2911003 Exploitation générale)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
3 H
01.04.2014–31.12.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

– 14-000676 / 52135414

G. et F. Châtelain S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds

Usinage – Chiron FB, Usinage – Mazak Integrex

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

3 H

01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (sans alternance)
(art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

– 14-000677 / 52135414

G. et F. Châtelain S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds

Usinage – Robodrill

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

13 H

01.05.2014–30.04.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

1^{er} avril 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail